

**AUTORISATION DE REJET D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
DANS UN MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL**

Demande d'autorisation de rejet d'un système d'assainissement non collectif à transmettre après signature du demandeur et de la personne physique ou morale autorisant le rejet à : Grand Poitiers Communauté d'agglomération - Service Public d'Assainissement Non Collectif – Place du Maréchal Leclerc – CS 10569 – 86021 POITIERS Cedex

A - DEMANDEUR

Nom et Prénom :

Adresse :

Adresse du lieu de réalisation :

N° parcelle (s) cadastrale(s) : Section :

B – INSTALLATION PREVUE

Filtre à sable vertical drainé

Filière agréée :

C – LIEU DE REJET

Fossé communal : autorisation du Maire à produire

Fossé d'une route départementale : autorisation du service des routes (CG86)

Fossé mitoyen : autorisation des riverains

Cours d'eau : autorisation de la Direction Départementale des Territoires (DDT86)

Autre :

D – PERSONNE PHYSIQUE OU MORAL AUTORISANT LE REJET

(à compléter par la personne ou le service portant autorisation)

Je soussigné(e),

Nom et Prénom ou dénomination :

Adresse :

autorise M. à rejeter les eaux traitées issues de l'installation d'assainissement ci-avant décrite dans le milieu superficiel (ci-avant précisé) dont la gestion m'incombe. Les conditions particulières éventuelles liées à la présente autorisation sont les suivantes :

Fait à le

Le demandeur

La personne portant autorisation